



## COMMUNIQUÉ

*Pour diffusion immédiate*

### PROGRAMME RÉUSSIR SON VIRAGE NUMÉRIQUE

**Val-d'Or, le 12 août.** – Afin d'encourager et de soutenir les PME souhaitant prendre un virage numérique ou optimiser leur présence actuelle sur le web, la MRC de La Vallée-de-l'Or, la SADC de la Vallée-de-l'Or, la SADC Barraute-Senneterre-Quévillon ainsi que Services Québec ont mis sur pied le programme **Réussir son virage numérique**. Pour contribuer à ce partenariat s'est ajouté l'Espace d'accélération et de croissance de l'Abitibi-Témiscamingue (EACAT) et Desjardins, Caisse de l'Est de l'Abitibi. L'enveloppe financière de ce programme équivaut à 119 500 \$.

#### Un projet en 4 volets

Bien plus qu'un simple programme de financement, ce projet se déploie en 4 volets adaptables aux besoins de chaque entreprise, soit : la formation, la création, l'optimisation et l'accompagnement dans l'établissement d'une stratégie de marketing web.

Tout d'abord, la planification du virage numérique comprendra une série de formations dédiées à l'entreprise afin de l'initier aux bases du marketing numérique et qu'elle en comprenne les rouages pour, ainsi, être amenée vers une complète autonomie quant à l'utilisation des outils mis en place pour le projet.

La mise en œuvre du projet pourra prendre différentes formes : la conception d'une page ou d'un site internet de base comprenant 4 à 5 pages ou l'optimisation d'une page ou d'un site existant vers la création d'un processus de commercialisation de produits en ligne. Elle peut également consister en de simples formations et de l'accompagnement si l'entreprise possède déjà une présence sur le web.

L'accompagnement personnalisé prendra la forme d'une formation individuelle avec l'entreprise afin d'établir une stratégie de marketing web répondant à ses besoins.

## Critères d'admissibilité

L'entreprise doit être en activité au Québec depuis un an et être une entreprise ayant un NEQ (Numéro d'entreprise du Québec) dont le siège social et les principales activités sont sur le territoire de la MRC de La Vallée-de-l'Or.

L'entreprise doit avoir une ressource à l'interne ayant un minimum d'expérience avec les réseaux sociaux ou être prête à sous-traiter si cela est nécessaire.

Elle doit également démontrer sa rentabilité financière pré-COVID ainsi que ses chances raisonnables de survie post-COVID.

Finalement, elle devra investir une mise de fonds de 15 % du montant de la formation nécessaire au projet.

Pour connaître tous les critères d'admissibilité, les entreprises peuvent se référer au document [critères d'admissibilité](#).

## Pour soumettre une demande

*Les petites et moyennes entreprises (PME) du territoire peuvent dès maintenant soumettre une demande auprès de la MRC de La Vallée-de-l'Or (MRCVO) dans le cadre du programme **Réussir son virage numérique**.*

*Un comité de sélection formé de trois représentants des partenaires impliqués aura pour mandat de sélectionner les projets. Les entreprises intéressées ont jusqu'au **30 août 2020** pour déposer leur candidature.*

Les critères d'admissibilité ainsi que le formulaire sont disponibles au <http://mrcvo.qc.ca/developpement-econo/reussir-son-virage-numerique/>.

Pour toutes questions concernant le programme, les entreprises peuvent joindre l'équipe du Service du développement local et entrepreneurial de la MRCVO via la ligne Info-développement, au 819 874-IDÉE (4333) ou à [sdle@mrcvo.qc.ca](mailto:sdle@mrcvo.qc.ca).